



PRÉFETS COORDONNATEURS DE FAÇADE DE MÉDITERRANÉE

3^e réunion de la Commission spécialisée du CMF de Méditerranée chargée du suivi du développement de l'éolien flottant en Méditerranée

7 février 2017 – Conseil régional Occitanie (Montpellier)

– Compte-rendu succinct –

La Commission spécialisée du Conseil maritime de façade de Méditerranée chargée du suivi du développement de l'éolien flottant en Méditerranée s'est réunie pour la troisième fois sur le sujet du développement commercial de cette technologie, comme les préfets coordonnateurs s'y étaient engagés en Conseil maritime de façade le 24 janvier dernier. Cette réunion survient à la suite d'une matinée d'information et de concertation devant le Parlement de la mer de la région Occitanie.

Le compte-rendu de la réunion du 30 janvier ayant été transmis aux membres de la Commission, il est soumis au vote. Après intégration des remarques, il est adopté à l'unanimité des membres de la Commission (une personne ayant fait le choix de ne pas prendre part au vote du fait de son absence lors de la précédente réunion).

La réunion qui s'ouvre vise à conclure les débats en vue de répondre à la commande de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer de lui transmettre d'ici au 10 février des périmètres précis en vue d'un appel d'offres pour le développement de fermes commerciales d'éoliennes flottantes.

Les débats et conclusions partielles de la précédente réunion faisant l'objet d'un consensus, il est décidé de répondre à la ministre que :

- le calendrier de concertation est trop resserré ;
- l'accélération du calendrier n'apparaît pas opportun en l'absence de retour d'expérience suffisant sur les fermes pilotes et risque de remettre en cause les acquis de 2015 ;
- malgré ce constat d'impossibilité de répondre pour le 10 février favorablement par la délimitation de périmètres acceptables pour développer des fermes commerciales d'éoliennes flottantes, les acteurs rappellent que les zones propices définies en 2015 restent d'actualité et que des concertations pourront être organisées quant à leur utilisation voire leur extension en faveur d'un développement commercial à partir de septembre 2017 ;
- des ateliers thématiques pourraient être organisés sur les enjeux des professionnels de la pêche, de l'environnement et de l'industrie (y compris sur les enjeux portuaires, de formation, de certifications et normalisations). En ce sens un retour d'expérience des autres façades et des éoliennes offshore étrangères est attendu ;
- un besoin d'études complémentaires et d'acquisitions de connaissance existe et qu'il est une condition reconnue par tous pour permettre une bonne acceptabilité des projets futurs ;

Enfin, il est rappelé que tous les avis et contributions qui seront transmis à la DIRM seront automatiquement relayés à Paris, dans un souci de transparence.

– Liste des personnes présentes –

VARIN Olivier	Armateurs de France
POUTAS Véronique	CCI Occitanie
BONHOMME François	CNRS Montpellier
SERAZIN Thomas	CRPMEM Occitanie
PLANAS Marc	CRPMEM Occitanie (Président)
HENISSART-SOUFFIR Clara	CRPMEM PACA
LUBRANO Jean-Gérald	CRPMEM PACA
MOLINERO Christian	CRPMEM PACA (Président)
SINGELLOS Nicolas	DIRM Méditerranée
VIU Annie	DREAL Occitanie (Directrice adjointe)
PERCHEVAL Jacky	DREAL PACA
L'HARIDON Gilles	ENGIE
PEYER Germain	EOLFI / Représentant des professionnels des EMR au CMF
TOKARSKI Laurent	EOLMED
ARDITI Maryse	FNE LR / ECCLA
LAZZARETTO Marc	Grand port maritime de Marseille
MORLON Francis	LPO Aude
ALLEMAND Aurélie	Ministère de la Défense / Armée de l'Air
PERSON Julie	Pôle mer Méditerranée
PERON Stéphane	Préfecture maritime de la Méditerranée
LEGUEN Raphaëlle	Présidente de la Commission permanente du CMF
NAYET Joël	Région Occitanie
TCHAKERIAN Marie	Région Occitanie (Directrice de la mer)
BAGUET Jean-Marc	RTE
HARDY Pierre-Yves	Université de Montpellier 3 / QUADRAN